

Examens en vue du diplôme (12^e année)

Pour obtenir des crédits pour les matières de niveau 30, l'élève doit passer les examens en vue du diplôme appropriés ainsi que les Examens synthèses du CFED. De plus, l'élève doit avoir une moyenne d'au moins 50 %, équivalent ainsi à la somme de la moitié de la note de l'examen final d'un cours et de la moitié de la note obtenue à l'examen en vue du diplôme.

$$\begin{array}{l} \text{Note du cours CFED} \\ \text{Examen du diplôme} \end{array} \left. \vphantom{\begin{array}{l} \text{Note du cours CFED} \\ \text{Examen du diplôme} \end{array}} \right\} \begin{array}{l} = 50 \% \\ = 50 \% \end{array} \quad \begin{array}{l} \text{moyenne finale} \\ (100 \%) \end{array}$$

Pour obtenir les crédits, l'élève doit également compléter les deux parties de l'examen en vue du diplôme, c'est-à-dire la partie A – écrit et la partie B – compréhension de lecture, lors des sessions d'examen officielles déterminées par le Ministère.

1. Préparation à l'examen en vue du diplôme

L'élève peut se préparer à écrire cet examen en faisant les examens des années précédentes disponibles sur le site Web www.exambank.com. L'élève doit communiquer avec un enseignant du CFED pour obtenir un nom d'utilisateur et un mot de passe. L'élève peut également se procurer un exemple du guide *The Key* auprès du CFED.

2. Sessions d'examen

Chaque année, les examens en vue du diplôme ont lieu en janvier, juin et août dans toute la province. Le CFED a reçu l'approbation de tenir quelques sessions d'examen supplémentaires en avril et en novembre uniquement pour ses élèves. *Alberta Education* peut réviser les détails et/ou les horaires. Pour plus de détails, consultez www.education.gov.ab.ca/k_12/testing.

3. Inscription aux sessions d'examens

Pour écrire les examens, l'élève ou l'école doit s'inscrire auprès du CFED. Les renseignements au sujet des dates d'examens et les procédures seront fournis à l'élève lors de son inscription et sur le site Web du CFED. Veuillez communiquer avec Francine Plante (poste 6120) pour de plus amples renseignements à cet effet.

4. Exigences pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Alberta

Pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Alberta, l'élève doit accumuler 100 crédits. Pour être admis dans divers programmes postsecondaires ou pour entrer sur le marché du travail, des cours additionnels et/ou spécifiques peuvent être exigés. Les préalables indiqués ci-dessous sont le minimum exigé pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

a. 100 crédits

- Français 30-1 ou 30-2
- Anglais 30-1, 30-2
- Études sociales 30 ou 33
- Mathématiques de niveau 20 : Mathématiques pures 20, Mathématiques appliquées 20 ou Mathématiques 24
- Sciences de niveau 20 : Sciences 20, Sciences 24, Biologie 20, Chimie 20 ou Physiques 20
- Éducation physique (3 crédits)
- Carrière et vie (3 crédits)

b. 10 crédits combinés en...

- Études professionnelles et technologiques (ÉPT)
- Beaux-arts
- Langues secondes
- Éducation physique 20 et/ou 30
- Cours d'ÉPT, d'arts et de langues secondes développés/acquis localement et autorisés par *Alberta Education*
- Connaissance et employabilité ou cours occupationnel PIFP
- Programme d'apprenti enregistré

c. 10 crédits de niveau 30 (en plus d'un cours de niveau 30 en littérature anglaise et en études sociales¹)

- Anglais 30-1 ou 30-2
- Cours de niveau 35 développés/acquis localement et autorisés par *Alberta Education*

¹ Le cours de littérature anglaise 30 ou celui d'études sociales 30 provenant d'une séquence de cours différente pourrait ne pas être utilisé pour répondre au préalable du niveau 30.

- Séries 3000 – niveau avancé en Carrière et études technologiques
- Expérience de travail – niveau 35
- Connaissance et employabilité – niveau 30-4 ou cours de PIFP – niveau 36
- Programme d'apprenti enregistré – niveau 35
- Spécialité certificat vert – niveau 30

De plus, l'élève inscrit dans un programme francophone doit compléter un cours de français de niveau 30 afin de répondre aux exigences pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Il doit aussi compléter un cours d'anglais de niveau 30 comme partie intégrante des 10 crédits combinés.

L'élève peut obtenir un nombre illimité de crédits pour leur programme « expérience en milieu de travail », mais uniquement 15 crédits pourront servir à répondre au préalable de 100 crédits en vue de l'obtention du diplôme du secondaire de l'Alberta.

Notes additionnelles

- Pour les cours de niveau 30 comportant un examen en vue du diplôme, la note finale du cours équivaldra à la moyenne de la note de l'école et de la note de l'examen en vue du diplôme.
- Si l'élève était en 10^e année avant septembre 1998, le préalable en mathématiques (Mathématiques 20 ou 23 ou 24) peut être comblé par n'importe quelle combinaison de cours de mathématiques formant 10 crédits, par exemple Mathématiques 13 ou 10, Mathématiques 10 et 14. L'élève peut également obtenir le préalable en réussissant Mathématiques pures 10, Mathématiques appliquées 10, Préparation aux mathématiques 10 (5 crédits) en combinaisons avec Mathématiques 10 ou 13. Quant au préalable en sciences (Sciences 20 ou 24, Biologie 20, Chimie 20 ou Physique 20), il peut être obtenu en réussissant 10 crédits en combinant les Sciences 10 et 14 alors que l'élève peut accumuler au maximum 25 crédits de langues secondes afin de compléter le préalable de 100 crédits en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

- Les élèves qui étaient en 10^e année en 1998-1999 ou lors des années subséquentes seront capables d'employer le cours Éducation physique 20 et/ou 30 pour répondre au préalable de 10 crédits.
- Pour connaître les exigences pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Alberta, les élèves adultes doivent consulter la section « Mature Students » du *Guide to Education* disponible à www.education.gov.ab.ca/EducationGuide/guide.asp?id=0630.